TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

John Friedrich et als vs Laura E. Milford, Edwin B., Robt L. et Stella Friedrich—Demande de partage.

Mme Mary A. Coulon vs Wm R. Taylor—Saisie provisoire de $280.

Successions ouvertes:

Mme Alice Rice, John Rice, Benoit W. Kay, Bartolo Ferrara.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Joe Marigny, attaque; F. McGuire, homicide; Chas Dictrich, Aug. Wilson, attaque; Martha Lewis, Mary Sawyer, blessure; Frank Michel, attaque et blessure; Alb. Decourt, larcin.

Acquittée:

Sarah Randolph, actes de violence.

FAITS DIVERS.

LEGISLATURE.

Sénat.

Baton Rouge, 13 juin.

Le Sénat s'est réuni aujourd'hui à 9 heures; 24 membres présents.

Voici les bills qui ont été présentés:

Par M. Lambremont, relativement au drainage des chemins et des levées.

Par M. Babington, pour remettre le canal du Nouveau Bassin et du chemin coquillé entre les mains de l'administration de la ville.

Le bill de M. Clark, pour transformer les compagnies de téléphone en compagnies ordinaires de transport. Le bill a été renvoyé au comité.

Le bill Thorpe classant les "misdemeanors" passe en troisième lecture.

M. Wallace retire son bill sur la protection des travailleurs.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable sur le bill du sénateur Barrett amendant la loi relative aux donations faites aux personnes en état de mariage.

La résolution de M. Story autorisant la vente de propriétés de l'Etat dans la paroisse St-Bernard, en vue d'y établir un chantier de marine est adopté, à condition que la cession soit tout au moins de 12 acres.

Les amendements au bill de M. Kenner sur l'inspection des chaudières à vapeur passe en troisième lecture.

Le bill de M. Leclerc, sur les pensions à accorder aux pompiers: celui de M. Hewes, pour établir de l'uniformité dans notre législation: celui de M. Fredericks, pour le châtiment des maris qui abandonnent leurs familles; celui de M. Dunshie, pour la poursuite des vagabonds qui détériorent les voitures, sont adoptés en troisième lecture.

Il en est de même du bill Charbonnet, accordant une somme annuelle de $2,500 pour l'entretien de la place Jackson, et du bill Story cédant au gouvernement fédéral les terrains du monument de Chalmette.

Le bill de M. Dupré qui permettrait aux paroisses d'empiéter sur leurs revenus à venir est renvoyé à l'examen.

Le Sénat s'ajourne à lundi, 8 heures du matin.

Ajoutons que la résolution concurrante des deux chambres autorisant la vente de terres dans la paroisse St-Bernard, pour y établir un chantier de marine marchande, est adoptée.

Chambre.

Baton Rouge, 13 juin.

La Chambre se réunit à 10 heures. Sur proposition de M. Smith, elle décide qu'elle s'ajournera aujourd'hui à lundi, heure de midi.

Le président Wear demande au comité du bill des districts judiciaires. Il s'est élevé de vives oppositions contre ce bill. Le comité voudrait l'amender de façon à satisfaire tout le monde.

M. Breslin annonce la présentation d'un bill pour doter les deuxième et troisième districts municipaux de conseillers "at large".

M. Barrett annonce un bill amendant la charte, afin de pouvoir élever le salaire du commis du conseil à $2,500 et celui du sergent d'armes à $1,800.

Le bill de M. Hoth abolissant la place d'inspecteur des animaux vivants est adopté définitivement.

M. McVea présente un bill autorisant les administrateurs de l'Université d'Etat à fixer les honoraires des étudiants.

La Chambre s'ajourne.

RAPPORTS DE COMITÉS.

Baton Rouge, 13 juin.

Le comité de santé et de quarantaine de la Chambre fait un rapport favorable sur le bill des barbiers présenté par M. Leclerc. Il y aura un bureau composé de cinq barbiers, dont trois seront de la Nouvelle-Orléans.

M. Babington annonce que l'inspection du Canal du Nouveau Bassin et du Chemin Coquillé aura lieu lundi à 4 heures de l'après-midi.

Le bill Fayssoux demandant la nomination d'un nouveau bureau est l'objet d'un rapport favorable.

Le bill Settoon, relatif à un auditeur est rejeté par le comité.

Autour de la Législature.

L'HON. CHS. BUCK.

Baton Rouge, 13 juin.

On avait annoncé depuis plusieurs jours que M. Ch. Buck, ancien représentant de la Louisiane au Congrès, prendrait la parole aujourd'hui, pour attaquer le bill de fusion, dit Merger Bill, et prendrait la défense des porteurs de bons dont les intérêts étaient menacés. Aussi y avait-il foule au comité du sénat pour l'entendre. Il a sous ce rapport complètement désappointé ses auditeurs. Au lieu de démontrer que la Législature avait excédé ses pouvoirs et mis en danger les bons, il a prouvé clairement que le fameux bill Haggerty n'était dangereux pour personne. Le seul danger qu'il pouvait engendrer, c'est que les législateurs ne cherchassent à profiter du précédent créé par le bill Haggerty pour en abuser et enlever au bill toute la confiance dont il jouissait devant le public.

Nous ne nous appesantirons pas sur ce long discours dont tout le mérite consiste pour l'orateur à se contredire à chaque instant, sans trop contenter son auditoire.

M. Buck a du talent et l'a prouvé hier, mais son discours n'a abouti qu'à la défaite de la cause qu'il avait à défendre.

ENCORE LES CARS SÉPARÉS.

Il y a eu aujourd'hui une nouvelle séance pour discuter l'interminable affaire des cars séparés.

M. Denègre n'est certes pas un partisan de la miscégénation, il l'a prouvé encore aujourd'hui; mais il a déclaré nettement que le bill proposé était à peu près inapplicable et offrait des dangers, et il a supplié le comité d'en adoucir les rigueurs.

Parmi les orateurs entendus hier dans le comité judiciaire, il faut citer M. Lionel Adams, avocat d'une grande valeur qui connait à fond toute l'histoire de notre législation, qui a prouvé que bien des articles de nos lois sont surannés. Nous nous en doutions bien un peu. Mais qu'y faire? Il est impossible de refaire d'un bout à l'autre tout notre code, et cela du jour au lendemain.

Le comité judiciaire No 13 a fait plusieurs rapports sur diverses propositions.

1o. Sur l'amendement à la loi d'assurance par M. Hoth, amendement qui n'a qu'un tort, c'est de n'être que la reproduction d'un bill de M. Charbonnet déjà voté par la Chambre.

2o. Un bill rendant coupable et punissable le fait d'accorder une licence sans y être légalement autorisé.

Citons enfin une résolution proposée en faveur de fonctionnaires bien dignes d'intérêt, les commis de cours. On réclame pour eux un amendement à la constitution, pour rétribuer leurs services dans les affaires criminelles.

Ils recevraient $500 par an pour services exceptionnels, pour chaque représentant d'une paroisse dans la Chambre des représentants.

Entre patrons et employés.

Une conférence a eu lieu hier matin, dans le bureau de la Carrollton Railroad Company, entre les officiers de la compagnie et la délégation choisie par les employés. La réunion s'est amicalement terminée à la satisfaction réciproque des deux parties intéressées.

Lâche agression.

Jim O'Neil, laitier, est un vieillard. Selon sa coutume il venait d'entrer dans une allée rue des Remparts, entre les rues Girod et Julie, hier matin pour porter du lait à ses pratiques,—des nègres qui habitent l'immeuble. Il rencontra George Shaw, alias Daniels, qui se mit à le railler. O'Neil le pria de cesser de le traiter irrespectueusement, ce qui ne fit qu'exciter son agresseur qui l'injuria.

Le vieillard n'ayant plus la force de se faire respecter par ce malappris se contenta de lui dire de se retirer, vu qu'il ne voulait point entamer avec lui aucune discussion. Shaw aussitôt fit volte-face, et le vieillard reçut un coup de couteau qui lui fit une profonde coupure; le sang jaillit à flots, et l'ambulance transporta le blessé à l'hôpital.

Quand la police arriva et se mit à la recherche du coupable, le nègre entra dans le bar-room que Bagnetto tient rue du Rempart, près Girod. Il tenait dans ses mains une chemise apportée pour pouvoir mettre du linge non taché de sang, après le meurtre accompli. Il avait encore en main cette chemise quand il fut arrêté par le député-shérif John F. Reitmeyer et Fred Sonneman, le garçon de café, qui le remirent au caporal Tanner.

Le couteau a été trouvé sur Shaw quand on l'a fouillé, et il admet avoir blessé O'Neil avec. Il convient qu'O'Neil ne lui jamais fait aucun mal, mais que les autres noirs l'avaient excité à s'attaquer au vieillard, qu'ils lui disaient être un méchant homme blanc.

Suicide.

La mère de Mlle Lucia Hupin est morte depuis sept ans et il paraît qu'elle n'a jamais pu se consoler de l'avoir perdue.

La jeune fille a 20 ans, l'âge des illusions et des beaux rêves, mais sa peine était restée aussi vive qu'à l'heure de la séparation, bien qu'elle ait demeuré d'abord avec Mme Morgan, sa sœur, et depuis peu avec sa tante, Mme Leclerc.

Hier matin, elle quitta son domicile pour soi-disant se rendre à son travail: mais elle prit le chemin du cimetière.

Elle avait décidé de mourir à côté du tombeau de sa mère, et avala rapidement, en arrivant à sa tombe, le contenu d'une bouteille remplie d'acide carbolique. La mort lui a laissé quelque répit, bien que les médecins de l'hôpital croient son état très grave.

La Succession de Ferrari.

M. Frank Zengle, administrateur public, a fait remettre une application à la cour civile de district par ses avocats, MM. Cunningham et Cunningham, à l'effet d'être autorisé à prendre charge des affaires de Ferrari, le Sicilien tué jeudi par Antonio Luciano.

L'administrateur public déclare que le défunt ne laisse ni femme, ni héritiers forcés, et que quelqu'un doit assumer les responsabilités et les charges qui incombent au sujet de la propriété qu'il gérait rue Julie, 641, où se trouvait sa grocerie, et faire apposer les scellés sur tout ce qui constitue la succession de l'homme assassiné.

Comparutions.

Mamie Boisseau et Randall Seebold, accusés du meurtre du Chinois Yee Lee, assassiné chez lui, rue des Remparts, ont été traduits tous deux pardevant le juge Chrétien à la cour criminelle de district. Ils ont nié leur culpabilité et ont été reconduits en prison.

Charles Foley, alias "Shotgun" Foley, accusé du meurtre de Richard Flynn, a aussi comparu et a nié toute culpabilité pardevant le même juge.

Faux bruits.

Une rumeur, venue on ne sait d'où et par qui, prétendait, hier matin, que le Pontchartrain Railroad, qui est contrôlé par le Louisville and Nashville, avait été vendu. On s'est adressé au surintendant Charles Marshal, que cette nouvelle a paru beaucoup amuser; il a déclaré, en souriant, qu'il n'y avait rien qui pût donner crédit à cette assertion.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteille livrées à domicile.

Mort de M. Piccaluga.

M. Henry Rey Piccaluga, un des plus anciens négociants de notre ville, établi depuis nombre d'années à l'angle des rues St. Pierre et Decatur, près du Marché Français, est mort hier après une longue maladie qui, cependant, n'avait pris une tournure critique que ces jours derniers.

M. Piccaluga était né à Campêche, Mexique, il y a cinquante-cinq ans. Ses parents, originaires de Milan, Italie, étaient en route pour la Nouvelle-Orléans quand une tempête jeta le navire qui les portait sur la côte de Campêche.

Ils s'y installèrent et c'est là que naquit peu de temps après celui qui est mort hier.

Jeune encore M. Piccaluga perdit ses parents et il vint à la Nouvelle-Orléans. Il trouva aussitôt un emploi dans la maison de M. Angelo Lanata, fournisseur de navires, auquel il succéda quelques années plus tard.

M. Piccaluga laisse le souvenir d'un homme d'une haute probité, très charitable. Catholique fervent, il est mort avec cette résignation et cette sérénité que donnent les derniers sacrements. Ses obsèques auront lieu ce soir à cinq heures à la cathédrale St-Louis.

Le défunt laisse pour le pleurer sa femme, née Louise Borzoni, deux fils, Antoine et Henri, le premier employé dans le magasin de son père et le second attaché à la rédaction du "Seacoast Echo" de Baie St-Louis, et une fille qui a épousé M. Charles G. Moreau, propriétaire-éditeur du "Seacoast Echo."

HOTEL DE VILLE.

M. Moulin, commissaire des travaux publics, prétendait que l'arrosage des rues avec de l'huile brute empêcherait la poussière intense que soulèvent les véhicules plus encore que le vent. L'expérience a eu un plein succès, si bien que plusieurs marchands riverains vont essayer du procédé, lequel revient à $5 par îlet. Mais on peut avoir l'huile à bien meilleur compte qu'en l'achetant 50 cents par baril, et faire une économie de 50 0/0. En saturant profondément le sol, on espère que l'effet bienfaisant de cette mesure se maintiendra de quatre à six mois. Ce sera une économie et une amélioration précieuse au point de l'hygiène.

Convention des Médecins.

L'Association médicale américaine se réunira à la Nouvelle-Orléans en mai 1903: telle est la décision qui vient d'être prise à la convention de Saratoga. Cette heureuse nouvelle a été télégraphiée hier matin à M. André R. Blakely par le président de l'Association, le Dr Wyeth, qui a demeuré longtemps dans l'Alabama. Le docteur est un ex-soldat confédéré; il a quitté le Sud pour habiter le Nord, quoiqu'il y eût une réputation établie dans tous les cercles médicaux.

La Convention des médecins compte faire réunir ici de 3 à 4,000 praticiens choisis parmi les plus experts et les mieux cotés dans l'opinion publique.

Bureau des Ecoles.

Les membres de ce bureau se sont réunis hier soir sous la présidence de M. Wilson.

Des résolutions ont été adoptées imposant aux élèves de l'école McDonogh No 1 un cours de français et de latin.

Une communication a été reçue de M. F. J. Dreyfous faisant don au bureau de cinq lots de terre rue Berlin près Howard, pour l'établissement d'une école, mais comme le quartier où se trouvent ces terrains est désert, l'offre a été refusée.

Sur motion de M. Kohn, des résolutions ont été adoptée déplorant la mort du Rev. Palmer.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

German American Homestead Association à Mme Estelle McMahon, un terrain borné par les rues Poeyfarre, Delord, Annonciation et Foucher, $1,150.

Louis Marx à Otto F. Briede, deux terrains bornés par les rues Religious, Nun et Félicité, $1,180.

Cécile Henriette Cassard à Frank Geraci, un terrain borné par les rues Royale, St-Philippe, Bourbon et Ursulines, $900.

La tragédie de la rue Poydras

Calme rétabli.

Le voisinage de l'endroit où a eu lieu la tragédie de la rue Poydras avait pris son calme habituel hier. L'ordre est parfaitement rétabli dans le magasin des Luciano. Le cousin d'Anthony s'est mis à la tête de l'établissement.

Francesco Covernaro, un commis de Ferrara, rôdait dans le voisinage de l'épicerie hier matin, mais il a été promptement arrêté. A la station de police on a découvert qu'il avait un révolver en poche.

Anthony Luciano, l'assassin de Ferrara, a été traduit devant le tribunal du juge Gill. Il a plaidé non coupable et a été envoyé en prison sans bénéfice de caution.

Le corps de Vetura a été envoyé à Dorseyville hier matin et celui de Ferrara a été inhumé dans l'après-midi au cimetière de la rue Louisa.

Gerachi est toujours à l'hôpital et son état semblait avoir empiré hier, mais médecins sont d'avis qu'à moins de complications il survivra à sa blessure.

VOLS.

Mme Austinia de la Portella, femme du consul mexicain, avait deux domestiques pour faire le ménage de sa maison ces jours derniers, coin Prytanée et Calliope, mais au bout d'un instant elle s'est aperçue de la disparution du broche évaluée à $100. Elle refuse de poursuivre les domestiques.

—L'avant-dernière nuit un voleur a pénétré dans la bâtisse en voie de construction à l'angle des rues Tchoupitoulas et Notre-Dame, et y a fait siens des articles d'une valeur de $20.

Blessure.

G. Mausky, un plombier, reparait des tuyaux dans l'établissement de char G. Bosh, rue des Français 606, hier après-midi, lorsqu'en approchant une chandelle près d'un tuyau à gaz une explosion s'est produite et il a été blessé au visage.

Corps trouvé.

Le corps de Joseph Parm, le gamin de 15 ans qui s'était noyé en se baignant dans le fleuve mercredi dernier, a été trouvé flottant à la hauteur de la rue Belle Castle hier matin.

Incendie.

Hier après-midi vers trois heures un incendie a été découvert sur la toiture d'une bâtisse de la rue Alix, 135, appartenant à Mme Della Sloan et occupée par Drude Garland. Les flammes ont été promptement éteintes.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES—Louis W. Gehlman à Lillian E. Wood, Henry Selhofer à Mary Schifferly, Albert K. Falconer à Thérésa F. Chopin, Léonidas A. Gaudin à Addie H. Murphy, Gustave Michaelis à Fannie Ansell, Willis Ross à Mme Ella Coleman, John Aho à Ida Niemi, Archibald W. Stewart à Josie L. McLeod.

NAISSANCES — Mmes Joseph White, un garçon; Chas H. Gravois, une fille; Henry J. Elerman, une fille; Wm Joachim, une fille; Chas Kaufman, une fille; Alfred Boelte, une fille; Léon Levy, une fille; Chas O. Elmer, un garçon.

DÉCÈS.—Wilhelmina P. B. Horning, 47 ans, 4603 Constance; Jno. C. Mailhes, 11 ans, 3968 Annonciation; James Burdeau, 40 ans, Magasins et Notre-Dame; Thomas Ware, 38 ans, Magasins et Philip; Bartolo Ferari, 42 ans, 1125 Poydras; Chas. Friedman, 11 ans, Hôpital de Charité; Philomène Jouberta, 64 ans, 219 Nord Liberté; Jno Hebert, 59 ans, 1018 Vallette, Alger; Adèle Page, 53 ans, Josie lane, Alger; H. Philipps, 77 ans, 1513 Arts.

Rixe.

Au cours d'une querelle, à l'angle des rues St-Joseph et S. Peters, hier matin, entre Chas Snyder et Jennette Cessor, tous deux de couleur, cette dernière a reçu une blessure à la tête.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO., LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 252.

JOSEPH RAY,

Successeur de LAMAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

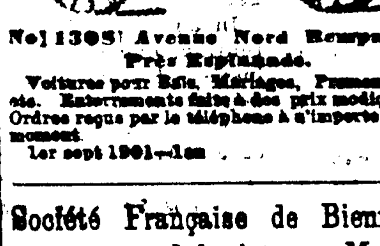

No 1305 Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept 1901—1an

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

AVIS.

Les nominations aux divers emplois rétribués de la Société auront lieu en séance du Conseil du mardi 17 juin.

Les applications pour lesdits emplois seront reçues jusqu'au MARDI 17 JUIN, A 8 HEURES DU SOIR à l'Asile. Pour la désignation des emplois, conditions et honoraires, consulter le tableau et les cahiers des charges exposés à l'Asile à partir du 9 juin.

Le Président,
J. M. VERGNOLE.

Le Secrétaire,
A. LE FRANÇOIS.

8 juin—8 12 14 15 17—5t

Toute Femme

est intéressée et devrait être renseignée à l'égard du merveilleux MARVEL Whirling Spray, la nouvelle Seringue Vaginale, Injection et Succion. La meilleure—la plus sûre—la plus convenable. Elle nettoye instantanément.

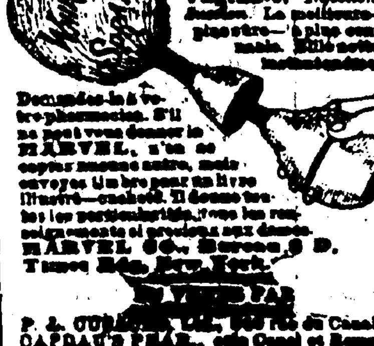

Demandez-la à votre pharmacien. S'il ne peut vous donner le MARVEL, n'en acceptez aucun autre, mais envoyez un timbre pour un livre illustré—cacheté. Il donne toutes les particularités, avec les renseignements et procédures aux dames. MARVEL CO., Bureau 6 D. Times Bldg., New York.

EN VENTE PAR

P. J. GUÉRIN, 300 rue du Canal.
CAPDAU'S PHAR., coin Canal et Rempart.
WILLIAMS' PHAR., coin Canal et Bourbon.
MORITZ L. ELSENDORFF, 1630 rue du Canal.
CHRISTIAN SCHERER, 1341 Champs-Elysées.
GUSTAVE KATZ, St-Charles, bois Jackson.
I. L. LYONS & CO., rue du Camp, coin Gravier.

AMUSEMENTS.

F. P. A. CO., Ltd.

Excursion quotidienne sur le Fleuve.

Le steamer CHALMETTE quitte tous les soirs le quai de la rue du Canal à 7:30 heures; retour à 10:30 p. m. Excursions le dimanche de 9 heures a. m. à 2 heures p. m.; le soir de 7:30 heures p. m. à 10:30 heures p. m.

PRIX POUR ALLER ET RETOUR 25c.

Refraîchissements aux prix de la ville. Bonne musique et danses.

11juin—11 au 1er sept

ORPHEUM ATHLETIC PARK

Ce Soir.

Musique douce! Joli chœur! Comédie facile! Magnifique ensemble! Orchestre agrandi!

Boston Lyric Opera Company

Dans le brillant Opéra de Celbulka,

"THE HERMIT."

Prix d'entrée—15 cents; sièges réservés 10, 15 et 20. En vente chez Clark, 624 rue du Canal. 11 juin—1 sem

WEST END, CE SOIR ET toute la semaine

BROOKE et son Fameux Orchestre de Marine de Chicago

LEAH RUSSELL, La soubrette Yiddish.

ASCOTT ET EDDIE, Acrobates comiques

VITAGRAPHE ET AUTRES ATTRACTIONS

Sièges Réservés en vente au Magasin de Musique de Medine, 914 Canal, et au Département de Détail A. Baldwin et Cie., Ltd., Camp et Commune.

18 mai—

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

STEAMER NEW CAMELIA.

Commençant le 17 avril 1902.

Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Pontchartrain, à la tête de la rue Champs-Elysées:

Tous les jours (excepté les mercredis et les dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.

Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures A. M.

L'eau et le temps le permettant.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.

W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.

14 avril—1an

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans, le 11 juin 1902. —Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, le 8 juillet 1902, le 2:30 heures P. M., pour le travail et le matériel nécessaire pour la construction complète d'un quai, sur la façade du fleuve, entre les rues Race et Richard, devant être connu comme quai de la rue Orange, en conformité avec les plans et spécifications enregistrés. Le bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions. Un chèque certifié pour la somme de mille dollars devra accompagner chaque soumission de façon à garantir la signature du contrat si la soumission est acceptée. Les spécifications, plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman & Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet. Les soumissions devant être endossées "soumissions pour la construction du quai de la rue Orange" et devant être adressées au Président de la Commission du Port. Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure ci-dessus.

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans.

12 juin—12 au 8 juillet

AVIS SPECIAL.

Aux Actionnaires de la "Jackson Brewing Co."

En conformité avec l'Article IV de la Charte de la Compagnie une réunion des actionnaires aura lieu aux bureaux de la Compagnie, mercredi, le 18 juin, de 10 heures a. m. à 2 heures p. m. dans le but d'élire neuf (9) directeurs pour servir pour l'année courante.

GUS. OERTLING,
Secrétaire-Trésorier.

8 juin—8 au 18 inc

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses étrangères

8 juin—1an

venaient encore à ses lèvres inertes;

La Scala.

La figurante.

Madame de Tillière....

L'enfant.... le bâtard....

Son fils et sa fille partis....

Tout cela en une heure....

Est ce donc vrai qu'on paie un jour ou l'autre le mal qu'on a fait?

Un seul écart dans sa vie conjugale!

Un seul!

Le pauvre M. Truchon se leva, le cœur très serré, les yeux gros, où étaient ses enfants?

Il entra chez sa femme, qui sanglotait.

Et ma foi! en la voyant pleurer il se mit à pleurer aussi.

Au cinquième, la vicomtesse de Tillière venait de reprendre sa place, dans le grand fauteuil, près d'une fenêtre du salon, où les lampes avaient été allumées.

Elle attendait son beau-père pour recommencer "l'interminable lecture du "Temps."

Elle était bien certaine de la reprendre avec tranquillité.

Tant de complications, survenues en si peu de temps, n'étaient pas, quant à elle, pour l'épouvanter.

Son éternelle insouciance la sauvait toujours.

Elle s'en tirerait.

Elle était sûre de s'en tirer.

Comment?

Eh! d'un côté ou de l'autre, cela lui importait peu.

Son beau-père rentra, appuyé sur sa canne.

— Comment cela va-t-il?.... Il me semble que la séance vous a fatigué plus que d'habitude.

— Pourquoi cela, plus que d'habitude?......

—Vous vous êtes reposé plus longtemps.

— Comment le savez vous, puisque vous n'êtes jamais ici, lorsqu'elles ont lieu.

La vicomtesse sourit:

—Allons, allons, ne grinchons pas.... Je vais vous débarrasser demain.

—Vous ne m'embarrassez nullement.... d'autant moins que nous avons à parler, très sérieusement ensemble sur deux sujets.

Malgré sa confiance en elle et en son étoile, Mireille Jourdain, intérieurement, tressaillit.

—Sur deux sujets? répéta-t-elle d'un ton interrogateur.

—Parfaitement.

—Le premier?

—Votre prochain mariage.

La jeune femme tressaillit de nouveau, et cette fois, visiblement.

— Quoi donc? interrogea le comte avec son grand air dur; il est rompu?

—Oui.

—Tant pis pour vous!

—Ou tant mieux....

M. de Tillière n'eut pas le loisir de répondre.

Un domestique annonçait:

—M. le docteur Morissot.

La vicomtesse pour le coup fit un soubresaut.

Son beau-père la dévisagea:

—Vous prétendiez que tout était rompu?....

—Et je le prétends encore.

Elle se leva, marchant au devant de celui qui entrait, la porte refermée sur lui par le valet.

—Monsieur, je ne sais comment, après notre explication de la dernière soirée, vous vous permettez de....

Louis Morissot, un peu pâle, les traits un peu convulsés, s'inclina.

—Je ne pouvais croire, moi, madame, à une décision irrévocable, et vous ne pouvez m'en vouloir de n'y avoir pas cru.

—Je ne suis pas ici chez moi ....Vous auriez dû vous en souvenir.

Le médecin salua le comte, immobile dans son grand fauteuil, et qui répondit par un signe de tête plutôt cordial.

—J'ai pensé, disait Morissot, que M. de Tillière, à qui vous m'avez fait l'honneur de me présenter, ne m'en voudrait pas de venir vous demander, chez lui et devant lui, une explication.... très loyale....

—M. de Tillière est trop respectueux de la liberté de chacun pour vouloir, j'en suis sûre, s'ériger en juge, répondit la jeune femme.

Elle regardait son beau-père avec plus d'assurance qu'elle n'en éprouvait au fond.

Quelle boutade allait sortir cet impitoyable censeur?

Le comte désigna un siège près de lui au visiteur.

—Asseyez vous d'abord, docteur; nous causerons mieux, plus tranquillement...en gens raisonnables.

Il tourna les yeux vers sa bru.

—Vous en sentez vous capable, ma chère enfant?

—Capable de quoi, monsieur?

—D'être pour quelques instants, une femme qui écoute la raison?

—Pour tout le temps qu'il faudra, répondit elle, affectant de prendre comme elle prenait à peu près chaque bourrade du comte, du bon côté.

—Alors, asseyez vous aussi.

—J'obéis.... en vous prévenant cependant que rien ne me fera revenir sur mon refus.

Le ton profondément navré avec lequel répondit l'ex-médecin de marine toucha M. de Tillière.

—Même, madame, si vous faisiez de moi, un désespéré....un homme entraîné à la dérive.... et qui peut-être ne trouvera pas une épave à laquelle il s'accrochera.

Elle eut un éclat de rire.

—On voit que vous avez navigué....Vous avez certainement vu des naufrages.

Le comte, de son ton bref, coupa le sarcasme.

—Voyons, voyons, madame, vous venez de prétendre que vous êtes capable de prendre part à un entretien raisonnable.

—Eh! monsieur, comment voulez-vous que je réponde à de telles phrases....

"Que voulez vous que je dise quand on me parle d'épave, d'homme à la dérive?

"Que M. Morissot emploie le langage d'un homme de trente-cinq ans, au lieu de prendre celui d'un gamin de dix-huit, et je répondrai sans rien tourner à la plaisanterie....ce qui vaut peut-être mieux pourtant, que d'aborder le genre tragique.

Le comte fit peser sur sa belle-fille, le froid regard duquel d'habitude se détournait le sien.

Elle le soutint.

Elle était montée.

Une révolte l'arrachait à son apparente passivité.

Ce n'était pas en présence d'un tiers — quand ce tiers surtout était le futur mari dont elle ne voulait plus—que M. de Tillière devait penser la faire rentrer dans l'ordre.

Cela n'eût point servi d'abord très probablement, ensuite il eût joué le rôle ridicule.

Puis après tout, ce Morissot, malgré cet accent qui l'apitoyait, n'était peut être qu'un coureur de dots.

Il fallait les laisser s'arranger.

Il se contenta de répondre:

—Vous me donnez la mesure de ce que peuvent être votre calme et votre raison.... Je n'ai plus qu'à vous laisser parler.

—Je ne parlerai pas beaucoup ....Je répéterai simplement à monsieur, et cela pour la dernière fois, que la réflexion m'est venue à temps, que je n'engagerai pas ma vie en me rendant compte à l'avance que je marche à mon malheur....

"M. Morissot, avec énormément de qualités, possède le défaut le plus insupportable que je connaisse: la jalousie.

"Il n'est pas trop tard....

"Je romps.

"Je ne comprends même pas une insistance......qui, à mon sens, est un manque absolu de dignité.

Louis Morissot dressa son buste, légèrement courbé.

—Je ne crois pas qu'un homme manque de dignité lorsqu'il vient demander à une femme qu'il aime, de ne pas le désespérer.

"Je ne crois pas qu'un homme manque de dignité, parce qu'il pense qu'une querelle qui peut être ce qu'on appelle: une querelle d'amoureux, ne doit pas entraîner une séparation irrévocable.

"Je ne crois pas non plus qu'il l'abdique, cette dignité, en venant déclarer à cette femme, devant celui de qui elle le tiendrait qu'il ne veut pas de son argent, de sa dot....qu'il ne demande qu'elle....qu'il....

La vicomtesse interrompit, à la fois du geste et de la parole.

—Ah! cela, c'est du désintéressement, auquel vous me permettrez de ne pas croire, à moins qu'en y croyant je ne le traite d'absurde....

"Avec quoi ferez-vous marcher la maison?

"Vous n'avez pas de clientèle, un capital insuffisant pour l'attendre....Comment pouvez-vous penser à vous embarrasser d'une femme, et d'une femme comme moi, habituée à vivre confortablement, luxueusement même?

"Voyons, mon cher ami, je vous estime, je vous l'assure; nous resterons camarades, vous ne m'en voudrez pas de l'erreur qui m'a laissé croire quelques semaines, que je pourrais m'appeler madame Morissot.

"Mais que tout soit fini...... renoncez à moi, comme je suis forcée de renoncer à vous.

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-cinq Cents la Bouteille.